

Les Brenets (Suisse)





L' église des Brenets
(Suisse)

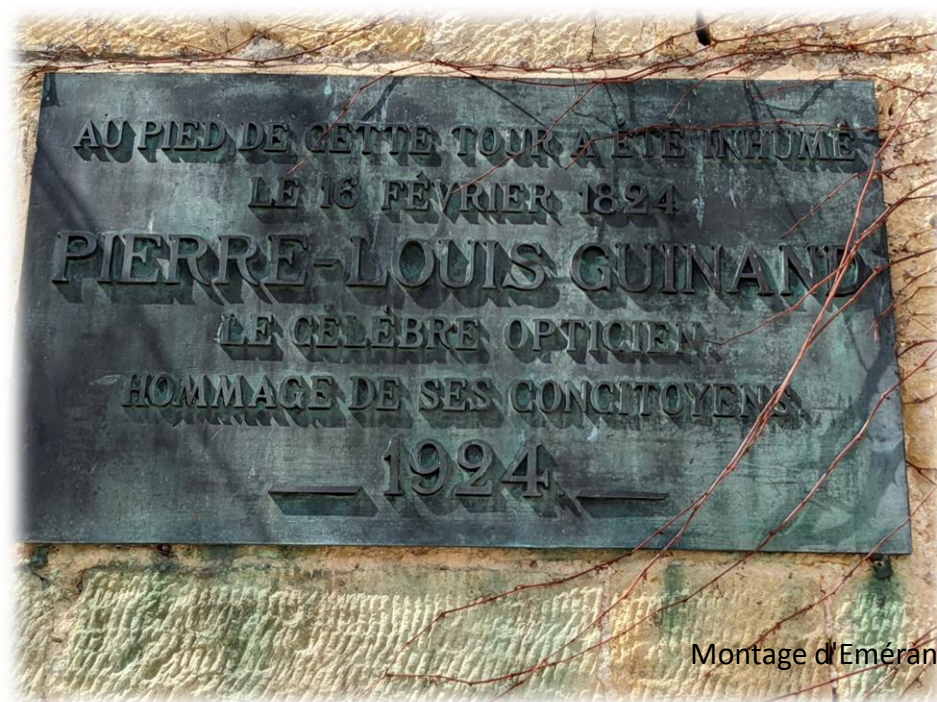


Vue sur Villers-le-Lac à partir des Brenets (Suisse)



Montage d'Emérance Bétis - 12 avril 2022

L'Hôtel communal
Les Brenets (Suisse)



LE PILORI DES BRENETS

Portant la date de 1621 gravée sur son socle, ce pilier élégamment sculpté est l'unique vestige du pilori qui se trouvait aux Brenets (plus exactement sur le terrain en pente, près de l'actuel collège). L'installation comptait un deuxième pilier qui a disparu.

Aux siècles passés, le pilori servait à l'exécution des peines légères, pour punir les personnes s'adonnant à l'ivrognerie, à l'adultère, ou qui répandaient des calomnies. Les condamnés étaient attachés au pilori par le carcan (un collier de métal enserrant le cou) ou enfermés dans le tourniquet (sorte de cage tournante). Ces punitions infamantes les exposaient au regard et à la moquerie du public.

L'arsenal des peines était différent sous l'Ancien Régime et beaucoup plus rude qu'aujourd'hui. La détention, jugée trop coûteuse, était pratiquée pendant l'enquête ou pour de très courtes peines. Les autres sanctions allaient de l'exposition (pilori) à la peine de mort en passant par l'amende, les châtiments corporels et, fréquemment, le bannissement (perpétuel ou pour une durée déterminée) et la confiscation des biens. Ces sanctions pouvaient se cumuler.

En 1815, le roi de Prusse interdit l'usage de la torture pour obtenir des aveux. En 1817, il se réserva le droit de grâce qu'il appliqua généreusement, de sorte que la peine de mort devint de plus en plus rare, avant d'être abolie en 1854.

Quant au pilori des Brenets, il fut démonté en 1842.

Les Brenets
(Suisse)



Montage d'Émerance Bétis - 12 avril 2022



Les Brenets (Suisse)



Montage d'Emérance Bétis - 12 avril 2022